

La Liste rouge des espèces menacées en France

Papillons de jour de France métropolitaine

Dossier de presse - 15 mars 2012

SOMMAIRE

- 1 Communiqué de presse
- 2 La Liste rouge des espèces menacées en France
- 3 Démarche d'évaluation et résultats
- 4 Quelques exemples d'espèces menacées
- 5 Liste des espèces
- 6 Experts et partenaires



Damier du frêne © Daniel Morel



Azuré des paluds © Daniel Morel



Cuivré de la bistorte © David Demerges

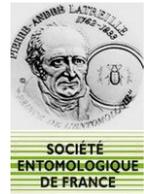


Hermite © David Demerges



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

En partenariat avec :



Communiqué de presse

Seize papillons de jour menacés de disparition en France métropolitaine

- 15 mars 2012 -

Seize espèces de papillons de jour sont menacées de disparition en France métropolitaine et dix-huit autres quasi menacées. C'est ce que révèle le nouveau chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France, consacrée pour la première fois en métropole à un groupe d'insectes. Le risque de disparition des 253 espèces de papillons de jour a été étudié par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en collaboration avec l'Office pour les insectes et leur environnement et la Société entomologique de France.

Un fort déclin historique, toujours d'actualité

Les populations des papillons de jour ont fortement chuté en France dans les années 70 et 80, en raison de l'intensification des pratiques agricoles et d'une urbanisation croissante. Ce déclin se poursuit aujourd'hui encore pour de nombreuses espèces. Ainsi, l'Hermite, un papillon autrefois bien réparti en France, a subi une régression de ses effectifs de l'ordre de 30% sur les 10 dernières années, ce qui le classe dans la catégorie "Vulnérable", et l'Azuré du mélilot est lui classé "Quasi menacé".

La dégradation des milieux naturels en cause

La destruction importante des milieux naturels et leurs transformations sont les principales causes de ce déclin. Du fait de leur biologie singulière, les papillons de jour sont en effet très sensibles aux modifications de leur environnement. Par exemple, chez la plupart des espèces, les chenilles ne se nourrissent que sur une seule ou quelques plantes spécifiques, appelées "plantes-hôtes".

Ainsi, la régression de l'Azuré de la sanguisorbe est liée à celle des prairies humides où pousse la Sanguisorbe officinale, l'unique plante-hôte de ce papillon original, dont la chenille vit un temps au sein d'une fourmière. Avec l'intensification des pratiques agricoles, ces prairies ont été remplacées par des cultures ou modifiées par l'apport d'engrais, et ce papillon est aujourd'hui classé "Vulnérable". De même, le Mélibée est menacé par la disparition des prairies humides à Molinie, sa plante-nourricière, remplacées notamment par des plantations de résineux. Il ne subsiste plus que dans quelques localités du massif du Jura et se trouve désormais "En danger critique" en France.

Le développement des routes et des zones urbaines est également l'une des causes majeures de la disparition et de la fragmentation des milieux naturels propices aux papillons. Ainsi, l'Hespérie du barbon, victime de l'urbanisation du littoral méditerranéen, n'a pas été revue depuis plus de 10 ans et a été classée "En danger critique" en France.

Enfin, le changement climatique constitue une menace supplémentaire. L'élévation des températures pousse certains papillons à rechercher des conditions de vie plus favorables vers le Nord ou en altitude. Mais certaines espèces ne trouvent pas de nouveaux refuges et voient leur aire de répartition régresser en France, comme le Fadet des tourbières, classé "En danger".

Des mesures de préservation à renforcer

La préservation des papillons de jour passe nécessairement par celle des milieux où ils vivent. Une quinzaine d'espèces font déjà l'objet d'une protection réglementaire incluant leurs aires de reproduction et de repos, et les quatre Azurés du genre *Maculinea* bénéficient d'un plan national d'action. Toutefois, le renforcement des mesures de préservation des habitats apparaît comme une nécessité pour enrayer le déclin des papillons en France. Comme pour beaucoup d'autres espèces, l'évolution des pratiques agricoles et l'arrêt de l'artificialisation des milieux naturels sont indispensables pour empêcher que les seize espèces aujourd'hui menacées ne disparaissent du territoire métropolitain et que les dix-huit autres "Quasi menacées" ne deviennent menacées à leur tour.

Comité français de l'UICN

Florian Kirchner
Chargé de programme "espèces"
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89
florian.kirchner@uicn.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

Estelle Merceron
Relations presse
Tel. 01 40 79 54 40
presse@mnhn.fr

Opie

Bruno Didier
Contact presse
Tel. 06 38 26 10 69
bruno.didier@insectes.org



Muséum
national
d'Histoire
naturelle



La Liste rouge des espèces menacées en France

Projet collaboratif pour un état des lieux national

Depuis 2007, le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) réalisent la Liste rouge des espèces menacées en France, en collaboration avec de nombreuses organisations. L'objectif est de dresser le bilan de la situation des espèces végétales et animales à l'échelle du territoire national, en métropole et en outre-mer.

Pourquoi une Liste rouge pour la France ?

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation de la biodiversité dans le monde grâce à des critères précis.

La France s'est engagée, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, à stopper l'érosion de la biodiversité sur son territoire. Dans ce contexte, la Liste rouge a été retenue comme un indicateur de référence pour suivre l'évolution du degré de menace pesant sur les espèces. Elle permet de mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France.

Les précédents livres rouges français de la faune et de la flore, publiés il y a une quinzaine d'années, ne concernaient qu'une partie des espèces de métropole et n'avaient pas été réactualisés. La Liste rouge nationale permet désormais de disposer d'un nouvel état des lieux à jour et beaucoup plus complet.

Une démarche collaborative

Etablie conformément aux critères de référence de l'UICN, la Liste rouge vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire national. Il s'agit de réunir les meilleures informations disponibles sur le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes.

Lancée en 2007, la Liste rouge nationale se décline en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, crustacés, libellules...) et géographiques (métropole, Réunion, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie...). Son élaboration associe les organisations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces et mobilise l'expertise des scientifiques du MNHN et du réseau de spécialistes du Comité français de l'UICN.

La Liste rouge nationale constitue un inventaire de référence sur les espèces. Elle permet d'identifier les priorités d'action, de renforcer la sensibilisation et de suivre l'évolution de l'état de la biodiversité en France.

Comment estime-t-on le risque de disparition d'une espèce ?

La méthodologie mondiale définie par l'UICN s'appuie sur cinq critères d'évaluation. Ces critères reposent sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction, comme la taille de la population de l'espèce, son taux de déclin, l'aire de sa répartition géographique et son degré de fragmentation.

En confrontant la situation de chaque espèce aux différents seuils quantitatifs fixés pour chacun des cinq critères, on définit pour chacune d'elles si elle se classe ou pas dans l'une des catégories d'espèces menacées (CR, EN et VU) en fonction des données disponibles.

Tous les résultats sont disponibles sur :

www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html et <http://inpn.mnhn.fr>

Avec le soutien de :



Papillons de jour de France métropolitaine

Les papillons de jours constituent le premier groupe d'insectes de France métropolitaine à être évalué dans le cadre de la Liste rouge nationale. Ce nouveau chapitre a été élaboré conjointement par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en collaboration avec l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et la Société entomologique de France (SEF). Ce travail a également bénéficié de la contribution de l'Association des lépidoptéristes de France (ALF) et de l'appui de l'association Noé Conservation.

Les analyses ont mobilisé l'expertise d'une vingtaine de spécialistes, qui ont apporté leurs connaissances et contribué à la vérification préalable des données et des menaces pour chacune des espèces recensées en métropole. Sept d'entre eux ont participé à la validation finale des résultats lors d'un atelier d'évaluation. Les contributeurs de ce travail sont listés p. 17.

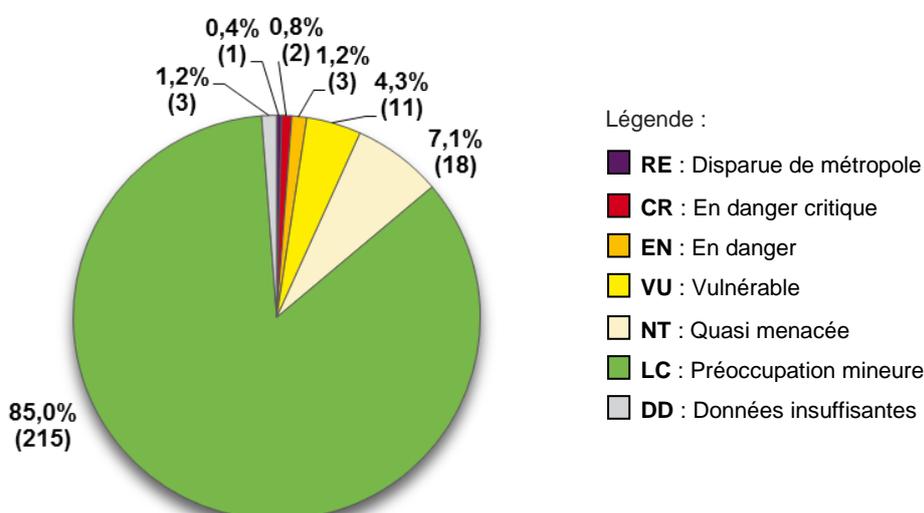


■ Le Fadet des tourbières (*Coenonympha tullia*), une espèce classée "En danger" en France métropolitaine © Bruno Tissot

Les papillons de jours ou "Rhopalocères" appartiennent aux familles des *Hesperiidae*, *Papilionidae*, *Pieridae*, *Riodinidae*, *Lycaenidae* et *Nymphalidae*. L'état des lieux a porté sur les 257 espèces présentes sur le territoire métropolitain. Conformément à la méthodologie de l'UICN, 4 d'entre elles n'ont pas été soumises au processus d'évaluation et ont été classées dans la catégorie "Non applicable" (NA). Cette situation concerne les espèces présentes en métropole de manière occasionnelle ou marginale et celles introduites dans la période récente (après 1500). C'est le cas du Grand Monarque (*Danaus plexippus*), un papillon migrateur observé sur les côtes atlantiques françaises de manière occasionnelle, ou de l'Argus des pélagoniums (*Cacyreus marshalli*), originaire du sud de l'Afrique et introduit en Europe au début des années 1990.

Finalement, ce sont donc 253 espèces de Rhopalocères qui ont été passées au crible des critères de la Liste rouge. Les résultats sont présentés dans la figure ci-dessous. Des évaluations complémentaires ont également été réalisées pour certaines sous-espèces particulières, présentées p. 16.

Répartition des 253 espèces de papillons de jour évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses)



Démarche d'évaluation et résultats

Des insectes « bio-indicateurs »

Du fait de leur lien spécifique avec leurs plantes-hôtes et leurs habitats, les papillons de jour sont reconnus comme des « bio-indicateurs » de l'état de santé des milieux naturels. Au sein des écosystèmes, ces insectes remplissent plusieurs rôles : ils régulent la production végétale à travers l'alimentation des chenilles, ils constituent un maillon important de la chaîne alimentaire pour de nombreux oiseaux et petits mammifères, et ils participent à la pollinisation des plantes à fleurs. En raison de leur facilité d'étude et de leur écologie spécifique, les papillons de jour sont utilisés par les gestionnaires d'espaces naturels pour étudier et évaluer l'état des milieux ouverts comme les pelouses naturelles, les prairies ou les friches.



■ Le Faux-Cuivré smaragdin (*Tomares ballus*), "Vulnérable" en métropole
© Daniel Morel

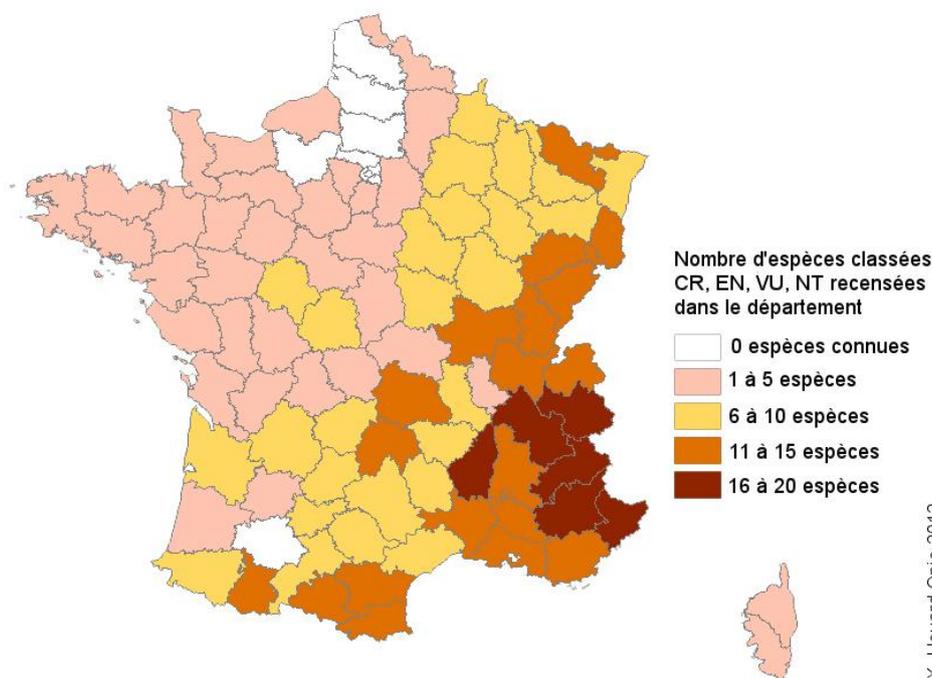
Répartition des papillons de jour menacés et quasi menacés

La carte de répartition des papillons de jour classés CR, EN, VU et NT fait apparaître une corrélation géographique avec la richesse en espèces, les départements abritant le plus grand nombre d'espèces étant également ceux qui présentent le plus d'espèces menacées ou quasi menacées.

D'autre part, cette carte révèle l'hétérogénéité des connaissances, certains territoires comme le Gers étant moins connus ou faisant l'objet de moins de prospections que d'autres. Elle résulte également de l'impact des principales menaces, à savoir l'artificialisation des sols et l'intensification agricole. Ainsi, le faible nombre d'espèces menacées dans certains départements s'explique par le fait que les papillons les plus rares y ont déjà disparu. C'est le cas dans le Rhône ou l'Hérault, du fait d'une urbanisation très importante, et dans le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise et l'Eure, en raison de l'intensification des pratiques agricoles.

L'analyse fine des principaux facteurs de menace dans chaque région, en lien avec les connaissances précises sur la biologie des espèces et leurs exigences, permettront de déterminer les mesures à mettre en œuvre pour leur conservation.

Répartition des papillons de jour menacés et quasi menacés en France métropolitaine selon la Liste rouge nationale



Quelques exemples

Le Mélibée *Coenonympha hero*

CR



© David Demerges

Présent de l'Europe à l'Asie, le Mélibée fréquente essentiellement les prairies humides de moyenne montagne dominées par la Molinie, une graminée qui constitue sa principale plante nourricière. Autrefois bien réparti dans l'Est de la France, il connaît depuis les années 80 une forte régression de son aire de répartition, estimée à plus de 50% sur 20 ans. Après avoir disparu de toutes les régions de plaine, ce papillon aux ailes gris-brun, portant des ocelles cerclés d'orange, ne subsiste plus aujourd'hui que dans le massif du Jura, entre 500 et 1000 m d'altitude.

Classé "En danger critique" en France, le Mélibée est victime de la disparition des prairies humides, remplacées notamment par des plantations de résineux. Très sédentaire, il se déplace peu, ce qui le rend d'autant plus vulnérable aux modifications de son milieu naturel et à la fragmentation de son habitat. Le changement climatique pourrait également être responsable de la réduction de son aire de répartition en moyenne altitude.

L'Hermite *Chazara briseis*

VU

Réparti de l'Afrique du Nord jusqu'au Nord-Ouest de la Chine, l'Hermite est un papillon de jour de couleur marron, rayé d'une bande blanche, qui fréquente les pelouses sèches rases et les sols nus rocaillieux. En France, il est présent sur la quasi-totalité du territoire, à l'exception de l'Ouest et de presque toute la moitié Nord d'où il a disparu. Ce papillon est l'une des espèces dont le déclin de l'aire de répartition en France est le plus marqué, de l'ordre de 70% sur 30 ans et de plus de 30% sur les 10 dernières années. Cette situation explique son classement dans la catégorie "Vulnérable".



© David Demerges

Le déclin de l'Hermite est essentiellement dû à l'abandon du pâturage ovin, entraînant l'embroussaillage et la fermeture des milieux qui deviennent inadéquats pour l'espèce. Des mesures de gestion du pâturage ont cependant permis d'améliorer localement sa situation. Bien que l'espèce parvienne encore à se maintenir en altitude jusqu'à 2000 m, le réchauffement climatique pourrait lui être préjudiciable à l'avenir.

Le Grand Sylvain *Limenitis populi*

NT



© Daniel Morel

Présent de la France jusqu'à l'extrême Est de la Russie, le Grand Sylvain fréquente principalement les lisières de forêts et les clairières de grands massifs boisés. Il se rencontre dans les milieux riches en Tremble (*Populus tremula*), sur lesquels se développent ses chenilles. En France, on le trouve principalement dans les domaines biogéographiques continental et alpin, et au nord du domaine atlantique. L'aire de répartition de cette espèce est en régression sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement en zone de plaines.

La gestion forestière intensive représente la première menace pesant sur le Grand Sylvain. Le Tremble, dont le bois n'est pas très valorisable, a pendant longtemps fait l'objet d'éliminations au profit de plantations d'autres essences, commercialement plus intéressantes, entraînant une régression de ses milieux de prédilection.

L'Hespérie du Barbon *Gegenes pumilio*

CR

L'Hespérie du Barbon est un papillon du pourtour méditerranéen présent de l'Afrique du Nord jusqu'à l'Ouest de la Turquie, vivant dans des milieux rocheux chauds et secs. En France, il n'a été signalé que sur le littoral du Var et des Alpes-Maritimes, où il n'a pas été revu depuis 1997. La présence de l'Euphorbe arborescente (*Euphorbia dendroides*), un arbrisseau commun sur le pourtour méditerranéen, semble être un bon indicateur des stations les plus favorables à cette espèce.



© Philippe Mothiron

La situation actuelle de l'Hespérie du Barbon est en grande partie due à l'urbanisation intensive du littoral, responsable de la destruction de la plupart de ses stations connues autrefois. Avec un habitat très restreint et une population réduite, estimée à moins de 50 individus adultes, ce papillon est l'une des deux espèces classées "En danger critique" en France. Malgré la priorité et l'urgence de sa conservation, il ne bénéficie d'aucune protection réglementaire. Des efforts de recherche ciblés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse doivent être mis en œuvre pour le retrouver.

La Vanesse des pariétaires *Polygonia egea*

EN

La Vanesse des pariétaires vit à proximité des lisières, des talus et des murets chauds et ensoleillés où pousse sa plante-hôte, la Pariétaire officinale (*Parietaria officinalis*). Très localisé et peu abondant en France, ce papillon aux ailes très découpées et de couleur fauve n'est observé qu'en Provence. Il est en nette régression en métropole, excepté dans les Alpes-Maritimes où il semble se maintenir dans des stations de moyenne altitude. Avec un déclin marqué de plus de 50% en 10 ans, ce papillon est classé "En danger" en France.



© Daniel Morel

La destruction ou la restauration des vieux murs et murets de pierres sèches, ainsi que leur désherbage régulier, ont provoqué une régression importante de la Pariétaire officinale, entraînant un déclin des populations de la Vanesse des pariétaires. Cette espèce n'est pas protégée au niveau national, mais elle est inscrite sur la liste des espèces d'invertébrés d'intérêt patrimonial pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Nacré de la canneberge *Boloria aquilonaris*

NT



© Daniel Morel

Le Nacré de la canneberge est un papillon caractéristique des milieux associés aux zones humides de type tourbières, où pousse la plante nourricière de ses chenilles, la Canneberge (*Vaccinium microcarpum*). Les adultes se rencontrent dans des zones riches en fleurs, qui peuvent être éloignées des sites de développement des chenilles. Ainsi, la présence connexe de prairies fleuries et de tourbières constitue un facteur déterminant dans le maintien des populations de cette espèce.

En France, seules les populations du massif du Jura semblent encore se maintenir. L'espèce a disparu de Savoie et de Seine-Maritime et a décliné dans le Massif central et les Ardennes à la fin du siècle dernier. L'évolution des effectifs de ce papillon est donc défavorable à l'échelle nationale. Cependant, le déclin estimé étant inférieur à 30% sur 20 ans, l'espèce est classée dans la catégorie "Quasi menacée". Le Nacré de la canneberge est victime du drainage et de l'embroussaillage des tourbières et de la fragmentation de son milieu naturel. Mais les dispositifs mis en place dans le cadre de la Directive européenne "Habitats" pour protéger les tourbières devraient permettre d'enrayer peu à peu ces menaces.

L'Azuré de la sanguisorbe *Maculinea teleius*

VU



© Daniel Morel

Présentant une répartition eurasiatique, ce petit papillon aux ailes bleues bordées de brun noirâtre se rencontre de l'Ouest de la France jusqu'au Japon. Ses chenilles se développent sur la Sanguisorbe officinale ou Grande pimprenelle (*Sanguisorba officinalis*), son unique plante-hôte. Il vit essentiellement entre 300 et 1400 m d'altitude, dans des prairies humides de fauche, le long de ruisseaux ou en bordure de tourbières, où pousse la Sanguisorbe. En France, cet Azuré présente une aire de répartition disjointe avec trois principaux noyaux de population, l'un en Alsace et Lorraine, où il semble bien installé, un autre en Rhône-Alpes et un dernier dans les Alpes de Haute-Provence. Des populations extrêmement isolées et de petite taille (moins de 100 individus) sont également présentes dans l'Ouest de la France, en région Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et en Gironde.

La biologie de ce papillon est tout à fait originale. Comme toutes les espèces du genre *Maculinea*, sa chenille a besoin de la présence d'une plante-hôte, mais aussi de celle d'une fourmi-hôte, pour se développer. Après s'être

nourrie des fleurs de sanguisorbe, la chenille se laisse tomber au sol, où elle est recueillie par une fourmi du genre *Myrmica*. Celle-ci la transporte alors au sein de sa fourmilière, où la chenille termine sa croissance en consommant des œufs et des larves de fourmis.

Espèce sédentaire, l'Azuré de la sanguisorbe est victime de la modification et de l'intensification des pratiques agricoles. Les prairies humides gérées par la fauche traditionnelle sont en effet peu à peu remplacées par des cultures intensives (notamment de maïs) ou amendées par l'apport d'engrais, ce qui modifie leur flore. L'abondance de la Sanguisorbe officinale et des fourmis hôtes, primordiales à la survie du papillon, s'en trouve profondément impactée. L'aire de répartition réduite de l'espèce en France, ainsi que ces différents facteurs, expliquent son classement parmi les espèces "Vulnérables".

L'Azuré de la sanguisorbe est strictement protégé en France et inscrit sur la Directive européenne "Habitats". Il bénéficie, avec les trois autres papillons du genre *Maculinea*, d'un Plan national d'actions. L'objectif de ce plan est de renforcer les connaissances sur ces espèces aux cycles de vie complexes et d'améliorer leur état de conservation.



▪ L'Azuré des paluds (*Maculinea nausithous*), classé "Vulnérable" en métropole, bénéficie également du Plan national d'actions "*Maculinea*" © Daniel Morel

Papillons de jour de France métropolitaine



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

En partenariat avec :



Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

RE : Espèce disparue de métropole

Espèces menacées de disparition de métropole

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable

Autres catégories

- NT** : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
- LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de métropole est faible)
- DD** : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
- NA** : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale)
- NE** : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Nymphalidae	<i>Neptis rivularis</i>	(Scopoli, 1763)	Sylvain des spirées	RE	LC
Hesperiidae	<i>Gegenes pumilio</i>	(Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie du barbon	CR	LC
Nymphalidae	<i>Coenonympha hero</i>	(Linnaeus, 1761)	Mélibée	CR	VU
Nymphalidae	<i>Coenonympha tullia</i>	(Müller, 1764)	Fadet des tourbières	EN	VU
Nymphalidae	<i>Euphydryas maturna</i>	(Linnaeus, 1758)	Damier du frêne	EN	VU
Nymphalidae	<i>Polygonia egea</i>	(Cramer, 1775)	Vanesse des parietaires	EN	LC
Hesperiidae	<i>Carcharodus baeticus</i>	(Rambur, 1839)	Hespérie de la ballote	VU	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus warrenensis</i>	(Verity, 1928)	Hespérie rhétique	VU	LC
Pieridae	<i>Pieris ergane</i>	(Geyer, 1828)	Piérade de l'aethionème	VU	LC
Lycaenidae	<i>Aricia morronensis</i>	(Ribbe, 1910)	Argus castillan	VU	LC
Lycaenidae	<i>Maculinea nausithous</i>	(Bergsträsser, 1779)	Azuré des paluds	VU	NT
Lycaenidae	<i>Maculinea teleius</i>	(Bergsträsser, 1779)	Azuré de la sanguisorbe	VU	VU
Lycaenidae	<i>Tomares ballus</i>	(Fabricius, 1787)	Faux-cuivré smaragdin	VU	LC
Nymphalidae	<i>Chazara briseis</i>	(Linnaeus, 1764)	Hermite	VU	NT
Nymphalidae	<i>Euphydryas desfontainii</i>	(Godart, 1819)	Damier des knauties	VU	NT
Nymphalidae	<i>Euphydryas intermedia</i>	(Ménétriés, 1859)	Damier du chèvrefeuille	VU	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea aurelia</i>	Nickerl, 1850	Mélitée des digitales	VU	NT
Hesperiidae	<i>Carcharodus lavatherae</i>	(Esper, 1783)	Hespérie de l'épiaire	NT	NT
Hesperiidae	<i>Pyrgus cirsii</i>	(Rambur, 1839)	Hespérie des cirses	NT	VU
Papilionidae	<i>Parnassius mnemosyne</i>	(Linnaeus, 1758)	Semi-Apollon	NT	NT
Pieridae	<i>Iberochloe tagis</i>	(Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie	NT	LC

Papillons de jour de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Lycaenidae	<i>Iolana iolas</i>	(Ochsenheimer, 1816)	Azuré du baguenaudier	NT	NT
Lycaenidae	<i>Lycaena helle</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Cuivré de la bistorte	NT	EN
Lycaenidae	<i>Maculinea alcon</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la pulmonaire	NT	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus dorylas</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du méliot	NT	NT
Nymphalidae	<i>Argynnis niobe</i>	(Linnaeus, 1758)	Chiffre	NT	LC
Nymphalidae	<i>Boloria aquilonaris</i>	(Stichel, 1908)	Nacré de la canneberge	NT	LC
Nymphalidae	<i>Boloria selene</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Collier argenté	NT	LC
Nymphalidae	<i>Coenonympha oedippus</i>	(Fabricius, 1787)	Fadet des laïches	NT	EN
Nymphalidae	<i>Erebia epistygne</i>	(Hübner, 1819)	Moiré provençal	NT	NT
Nymphalidae	<i>Erebia lefebvrei</i>	(Boisduval, 1828)	Moiré cantabrique	NT	LC
Nymphalidae	<i>Erebia scipio</i>	Boisduval, 1832	Moiré des pierriers	NT	LC
Nymphalidae	<i>Hyponephele lupina</i>	(O. Costa, 1836)	Louvet	NT	LC
Nymphalidae	<i>Limnitis populi</i>	(Linnaeus, 1758)	Grand Sylvain	NT	LC
Nymphalidae	<i>Lopinga achine</i>	(Scopoli, 1763)	Bacchante	NT	VU
Hesperiidae	<i>Carcharodus alceae</i>	(Esper, 1780)	Hespérie de l'alcée	LC	LC
Hesperiidae	<i>Carcharodus floccifer</i>	(Zeller, 1847)	Hespérie de la bétouine	LC	NT
Hesperiidae	<i>Cartocephalus palaemon</i>	(Pallas, 1771)	Hespérie du brome	LC	LC
Hesperiidae	<i>Erynnis tages</i>	(Linnaeus, 1758)	Point-de-Hongrie	LC	LC
Hesperiidae	<i>Hesperia comma</i>	(Linnaeus, 1758)	Virgule	LC	LC
Hesperiidae	<i>Heteropterus morpheus</i>	(Pallas, 1771)	Miroir	LC	LC
Hesperiidae	<i>Muschampia proto</i>	(Ochsenheimer, 1808)	Hespérie de l'herbe-au-vent	LC	LC
Hesperiidae	<i>Ochlodes sylvanus</i>	(Esper, 1777)	Sylvaine	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus alveus</i>	(Hübner, 1803)	Hespérie du faux-buis	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus andromedae</i>	(Wallengren, 1853)	Hespérie des frimas	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus armoricanus</i>	(Oberthür, 1910)	Hespérie des potentilles	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus bellieri</i>	(Oberthür, 1910)	Hespérie des hélianthèmes	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus cacaliae</i>	(Rambur, 1839)	Hespérie du pas-d'âne	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus carlinae</i>	(Rambur, 1839)	Hespérie de la parcinière	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus carthami</i>	(Hübner, 1813)	Hespérie du carthame	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus malvae</i>	(Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'ormière	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus malvoides</i>	(Elwes & Edwards, 1897)	Hespérie de l'aigremoine	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus onopordi</i>	(Rambur, 1839)	Hespérie de la malope	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus serratulae</i>	(Rambur, 1839)	Hespérie de l'alchémille	LC	LC
Hesperiidae	<i>Pyrgus sidae</i>	(Esper, 1784)	Hespérie à bandes jaunes	LC	LC
Hesperiidae	<i>Spialia sertorius</i>	(Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des sanguisorbes	LC	LC
Hesperiidae	<i>Spialia therapne</i>	(Rambur, 1832)	Hespérie tyrrhénienne	LC	LC
Hesperiidae	<i>Thymelicus acteon</i>	(Rottemburg, 1775)	Hespérie du chiendent	LC	NT
Hesperiidae	<i>Thymelicus lineola</i>	(Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du dactyle	LC	LC
Hesperiidae	<i>Thymelicus sylvestris</i>	(Poda, 1761)	Hespérie de la houque	LC	LC
Papilionidae	<i>Iphiclides feisthamelii</i>	(Duponchel, 1832)	Voilier blanc	LC	NE
Papilionidae	<i>Iphiclides podalirius</i>	(Linnaeus, 1758)	Flambé	LC	LC
Papilionidae	<i>Papilio alexanor</i>	Esper, 1800	Alexanor	LC	LC
Papilionidae	<i>Papilio hospiton</i>	Gené, 1839	Porte-queue de Corse	LC	LC
Papilionidae	<i>Papilio machaon</i>	Linnaeus, 1758	Machaon	LC	LC
Papilionidae	<i>Parnassius apollo</i>	(Linnaeus, 1758)	Apollon	LC	NT
Papilionidae	<i>Parnassius phoebus</i>	(Fabricius, 1793)	Petit Apollon	LC	NT
Papilionidae	<i>Zerynthia polyxena</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane	LC	LC
Papilionidae	<i>Zerynthia rumina</i>	(Linnaeus, 1758)	Proserpine	LC	LC
Pieridae	<i>Anthocharis cardamines</i>	(Linnaeus, 1758)	Aurore	LC	LC
Pieridae	<i>Anthocharis euphenoides</i>	Staudinger, 1869	Aurore de Provence	LC	LC

La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Pieridae	<i>Aporia crataegi</i>	(Linnaeus, 1758)	Gazé	LC	LC
Pieridae	<i>Colias alfacariensis</i>	Ribbe, 1905	Fluré	LC	LC
Pieridae	<i>Colias crocea</i>	(Fourcroy, 1785)	Souci	LC	LC
Pieridae	<i>Colias hyale</i>	(Linnaeus, 1758)	Soufré	LC	LC
Pieridae	<i>Colias palaeno</i>	(Linnaeus, 1761)	Solitaire	LC	LC
Pieridae	<i>Colias phicomone</i>	(Esper, 1780)	Candide	LC	NT
Pieridae	<i>Euchloe crameri</i>	Butler, 1869	Piéride des biscutelles	LC	LC
Pieridae	<i>Euchloe insularis</i>	(Staudinger, 1861)	Marbré tyrrhénien	LC	LC
Pieridae	<i>Euchloe simplonia</i>	(Boisduval, 1832)	Piéride du simplon	LC	LC
Pieridae	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	(Linnaeus, 1767)	Citron de Provence	LC	LC
Pieridae	<i>Gonepteryx rhamni</i>	(Linnaeus, 1758)	Citron	LC	LC
Pieridae	<i>Leptidea duponcheli</i>	(Staudinger, 1871)	Piéride du sainfoin	LC	LC
Pieridae	<i>Leptidea reali</i>	Reissinger, 1990	Piéride de Réal	LC	LC
Pieridae	<i>Leptidea sinapis</i>	(Linnaeus, 1758)	Piéride du lotier	LC	LC
Pieridae	<i>Pieris brassicae</i>	(Linnaeus, 1758)	Piéride du chou	LC	LC
Pieridae	<i>Pieris bryoniae</i>	(Hübner, 1800)	Piéride de l'arabette	LC	LC
Pieridae	<i>Pieris mannii</i>	(Mayer, 1851)	Piéride de l'ibéride	LC	LC
Pieridae	<i>Pieris napi</i>	(Linnaeus, 1758)	Piéride du navet	LC	LC
Pieridae	<i>Pieris rapae</i>	(Linnaeus, 1758)	Piéride de la rave	LC	LC
Pieridae	<i>Pontia callidice</i>	(Hübner, 1800)	Piéride du vélar	LC	LC
Pieridae	<i>Pontia daplidice</i>	(Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert	LC	LC
Riodinidae	<i>Hamearis lucina</i>	(Linnaeus, 1758)	Lucine	LC	LC
Lycaenidae	<i>Agriades glandon</i>	(de Prunner, 1798)	Azuré des soldanelles	LC	LC
Lycaenidae	<i>Agriades pyrenaica</i>	(Boisduval, 1840)	Azuré de l'androsace	LC	LC
Lycaenidae	<i>Albulina orbitulus</i>	(de Prunner, 1798)	Azuré de la phaque	LC	LC
Lycaenidae	<i>Aricia agestis</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-coraïl	LC	LC
Lycaenidae	<i>Aricia artaxerxes</i>	(Fabricius, 1793)	Argus de l'hélianthème	LC	LC
Lycaenidae	<i>Aricia nicias</i>	(Meigen, 1830)	Azuré des géraniums	LC	LC
Lycaenidae	<i>Callophrys avis</i>	Chapman, 1909	Thecla de l'arbousier	LC	LC
Lycaenidae	<i>Callophrys rubi</i>	(Linnaeus, 1758)	Thécla de la ronce	LC	LC
Lycaenidae	<i>Celastrina argiolus</i>	(Linnaeus, 1758)	Azuré des nerpruns	LC	LC
Lycaenidae	<i>Cupido alcetas</i>	(Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la faucille	LC	LC
Lycaenidae	<i>Cupido argiades</i>	(Pallas, 1771)	Azuré du trèfle	LC	LC
Lycaenidae	<i>Cupido minimus</i>	(Fuessly, 1775)	Argus frère	LC	LC
Lycaenidae	<i>Cupido osiris</i>	(Meigen, 1829)	Azuré de la chevrette	LC	LC
Lycaenidae	<i>Cyaniris semiargus</i>	(Rottemburg, 1775)	Azuré des anthyllides	LC	LC
Lycaenidae	<i>Eumedonia eumedon</i>	(Esper, 1780)	Argus de la sanguinaire	LC	LC
Lycaenidae	<i>Glaucopsyche alexis</i>	(Poda, 1761)	Azuré des cytises	LC	LC
Lycaenidae	<i>Glaucopsyche melanops</i>	(Boisduval, 1828)	Azuré de la badasse	LC	LC
Lycaenidae	<i>Laeosopis roboris</i>	(Esper, 1789)	Thécla du frêne	LC	LC
Lycaenidae	<i>Lampides boeticus</i>	(Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue	LC	LC
Lycaenidae	<i>Leptotes pirithous</i>	(Linnaeus, 1767)	Azuré de la luzerne	LC	LC
Lycaenidae	<i>Lycaena alciphron</i>	(Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin	LC	LC
Lycaenidae	<i>Lycaena dispar</i>	(Haworth, 1802)	Cuivré des marais	LC	LC
Lycaenidae	<i>Lycaena hippothoe</i>	(Linnaeus, 1761)	Cuivré écarlate	LC	LC
Lycaenidae	<i>Lycaena phlaeas</i>	(Linnaeus, 1761)	Cuivré commun	LC	LC
Lycaenidae	<i>Lycaena tityrus</i>	(Poda, 1761)	Cuivré fuligineux	LC	LC
Lycaenidae	<i>Lycaena virgaureae</i>	(Linnaeus, 1758)	Cuivré de la verge-d'or	LC	LC
Lycaenidae	<i>Maculinea arion</i>	(Linnaeus, 1758)	Azuré du serpolet	LC	EN
Lycaenidae	<i>Plebejus argus</i>	(Linnaeus, 1758)	Azuré de l'ajonc	LC	LC

Papillons de jour de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Lycaenidae	<i>Plebejus argyrognomon</i>	(Bergsträsser, 1779)	Azuré des coronilles	LC	LC
Lycaenidae	<i>Plebejus bellieri</i>	(Oberthür, 1910)	Azuré tyrrhénien	LC	LC
Lycaenidae	<i>Plebejus idas</i>	(Linnaeus, 1761)	Azuré du genêt	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus amandus</i>	(Schneider, 1792)	Azuré de la jarosse	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus bellargus</i>	(Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus coridon</i>	(Poda, 1761)	Argus bleu-nacré	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus damon</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Sablé du sainfoin	LC	NT
Lycaenidae	<i>Polyommatus daphnis</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de l'orobe	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus dolus</i>	(Hübner, 1823)	Sablé de la luzerne	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus eros</i>	(Ochsenheimer, 1808)	Azuré de l'oxytropide	LC	NT
Lycaenidae	<i>Polyommatus escheri</i>	(Hübner, 1823)	Azuré de l'adragant	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus hispanus</i>	(Herrich-Schäffer, 1852)	Bleu-nacré d'Espagne	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus icarus</i>	(Rottemburg, 1775)	Azuré de la bugrane	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus ripartii</i>	(Freyer, 1830)	Sablé provençal	LC	LC
Lycaenidae	<i>Polyommatus thersites</i>	(Cantener, 1835)	Azuré de l'esparcette	LC	LC
Lycaenidae	<i>Pseudophilotes baton</i>	(Bergsträsser, 1779)	Azuré du thym	LC	LC
Lycaenidae	<i>Quercusia quercus</i>	(Linnaeus, 1758)	Thécla du chêne	LC	LC
Lycaenidae	<i>Satyrium acaciae</i>	(Fabricius, 1787)	Thécla de l'amarel	LC	LC
Lycaenidae	<i>Satyrium esculi</i>	(Hübner, 1804)	Thécla du kernès	LC	LC
Lycaenidae	<i>Satyrium ilicis</i>	(Esper, 1779)	Thécla de l'yeuse	LC	LC
Lycaenidae	<i>Satyrium pruni</i>	(Linnaeus, 1758)	Thécla du prunier	LC	LC
Lycaenidae	<i>Satyrium spini</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des nerpruns	LC	LC
Lycaenidae	<i>Satyrium w-album</i>	(Knoch, 1782)	Thécla de l'orme	LC	LC
Lycaenidae	<i>Scolitantides orion</i>	(Pallas, 1771)	Azuré des orpins	LC	LC
Lycaenidae	<i>Thecla betulae</i>	(Linnaeus, 1758)	Thécla du bouleau	LC	LC
Lycaenidae	<i>Vacciniina optilete</i>	(Knoch, 1781)	Azuré de la canneberge	LC	LC
Nymphalidae	<i>Aglais io</i>	(Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour	LC	LC
Nymphalidae	<i>Aglais urticae</i>	(Linnaeus, 1758)	Petite Tortue	LC	LC
Nymphalidae	<i>Apatura ilia</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant	LC	LC
Nymphalidae	<i>Apatura iris</i>	(Linnaeus, 1758)	Grand Mars changeant	LC	LC
Nymphalidae	<i>Aphantopus hyperantus</i>	(Linnaeus, 1758)	Tristan	LC	LC
Nymphalidae	<i>Araschnia levana</i>	(Linnaeus, 1758)	Carte géographique	LC	LC
Nymphalidae	<i>Arethusana arethusa</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure	LC	LC
Nymphalidae	<i>Argynnis adippe</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré	LC	LC
Nymphalidae	<i>Argynnis aglaja</i>	(Linnaeus, 1758)	Grand Nacré	LC	LC
Nymphalidae	<i>Argynnis elisa</i>	Godart, 1823	Nacré tyrrhénien	LC	LC
Nymphalidae	<i>Argynnis pandora</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Cardinal	LC	LC
Nymphalidae	<i>Argynnis paphia</i>	(Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne	LC	LC
Nymphalidae	<i>Boloria dia</i>	(Linnaeus, 1767)	Petite Violette	LC	LC
Nymphalidae	<i>Boloria eunomia</i>	(Esper, 1799)	Nacré de la bistorte	LC	LC
Nymphalidae	<i>Boloria euphrosyne</i>	(Linnaeus, 1758)	Grand Collier argenté	LC	LC
Nymphalidae	<i>Boloria graeca</i>	(Staudinger, 1870)	Nacré des Balkans	LC	LC
Nymphalidae	<i>Boloria napaea</i>	(Hoffmannsegg, 1804)	Nacré des renouées	LC	LC
Nymphalidae	<i>Boloria pales</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré subalpin	LC	LC
Nymphalidae	<i>Boloria titania</i>	(Esper, 1794)	Nacré porphyrin	LC	NT
Nymphalidae	<i>Brenthis daphne</i>	(Bergsträsser, 1780)	Nacré de la ronce	LC	LC
Nymphalidae	<i>Brenthis hecate</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la filipendule	LC	LC
Nymphalidae	<i>Brenthis ino</i>	(Rottemburg, 1775)	Nacré de la sanguisorbe	LC	LC
Nymphalidae	<i>Brintesia circe</i>	(Fabricius, 1775)	Silène	LC	LC
Nymphalidae	<i>Charaxes jasius</i>	(Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'arbousier	LC	LC

La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Nymphalidae	<i>Coenonympha arcania</i>	(Linnaeus, 1761)	Céphale	LC	LC
Nymphalidae	<i>Coenonympha corinna</i>	(Hübner, 1804)	Fadet tyrrhénien	LC	LC
Nymphalidae	<i>Coenonympha darwiniana</i>	Staudinger, 1871	Céphalion	LC	NE
Nymphalidae	<i>Coenonympha dorus</i>	(Esper, 1782)	Fadet des garrigues	LC	LC
Nymphalidae	<i>Coenonympha gardetta</i>	(de Prunner, 1798)	Satyrion	LC	LC
Nymphalidae	<i>Coenonympha glycerion</i>	(Borkhausen, 1788)	Fadet de la mélèze	LC	LC
Nymphalidae	<i>Coenonympha pamphilus</i>	(Linnaeus, 1758)	Fadet commun	LC	LC
Nymphalidae	<i>Danaus chrysippus</i>	(Linnaeus, 1758)	Petit Monarque	LC	NA
Nymphalidae	<i>Erebia aethiopellus</i>	(Hoffmannsegg, 1806)	Moiré piémontais	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia aethiops</i>	(Esper, 1777)	Moiré sylvicole	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia alberganus</i>	(de Prunner, 1798)	Moiré lancéolé	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia cassioides</i>	(Reiner et Hochenwarth, 1792)	Moiré lustré	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia epiphron</i>	(Knoch, 1783)	Moiré de la canche	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia euryale</i>	(Esper, 1805)	Moiré frange-pie	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia gorge</i>	(Hübner, 1804)	Moiré chamoisé	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia gorgone</i>	Boisduval, 1833	Moiré pyrénéen	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia ligea</i>	(Linnaeus, 1758)	Moiré blanc-fascié	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia manto</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré variable	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia medusa</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré franconien	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia melampus</i>	(Fuessly, 1775)	Moiré des pâturins	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia meolans</i>	(de Prunner, 1798)	Moiré des fétuques	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia mnestra</i>	(Hübner, 1804)	Moiré fauve	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia montana</i>	(de Prunner, 1798)	Moiré striolé	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia neoridas</i>	(Boisduval, 1828)	Moiré automnal	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia oeme</i>	(Hübner, 1804)	Moiré des luzules	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia ottomana</i>	Herrich-Schäffer, 1847	Moiré ottoman	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia pandrose</i>	(Borkhausen, 1788)	Moiré cendré	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia pharte</i>	(Hübner, 1804)	Moiré aveuglé	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia pluto</i>	(de Prunner, 1798)	Moiré velouté	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia pronoe</i>	(Esper, 1780)	Moiré fontinal	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia rondoui</i>	Oberthur, 1908	Moiré de Rondou	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia sthenyo</i>	Graslin, 1850	Moiré andorran	LC	LC
Nymphalidae	<i>Erebia sudetica</i>	Staudinger, 1861	Moiré des Sudètes	LC	VU
Nymphalidae	<i>Erebia triarius</i>	(de Prunner, 1798)	Moiré printanier	LC	LC
Nymphalidae	<i>Euphydryas aurinia</i>	(Rottemburg, 1775)	Damier de la succise	LC	LC
Nymphalidae	<i>Euphydryas cynthia</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Damier de l'alchémille	LC	LC
Nymphalidae	<i>Hipparchia alcyone</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Sylvandre	LC	NE
Nymphalidae	<i>Hipparchia aristaeus</i>	(Bonelli, 1826)	Agreste flamboyant	LC	LC
Nymphalidae	<i>Hipparchia fagi</i>	(Scopoli, 1763)	Sylvandre	LC	NT
Nymphalidae	<i>Hipparchia fidia</i>	(Linnaeus, 1767)	Chevron blanc	LC	LC
Nymphalidae	<i>Hipparchia genava</i>	(Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète	LC	NE
Nymphalidae	<i>Hipparchia neomiris</i>	(Godart, 1822)	Mercure tyrrhénien	LC	LC
Nymphalidae	<i>Hipparchia semele</i>	(Linnaeus, 1758)	Agreste	LC	LC
Nymphalidae	<i>Hipparchia statilinus</i>	(Hufnagel, 1766)	Faune	LC	NT
Nymphalidae	<i>Hyponephele lycaon</i>	(Rottemburg, 1775)	Misis	LC	LC
Nymphalidae	<i>Issoria lathonia</i>	(Linnaeus, 1758)	Petit Nacré	LC	LC
Nymphalidae	<i>Lasiommata maera</i>	(Linnaeus, 1758)	Némusien	LC	LC
Nymphalidae	<i>Lasiommata megera</i>	(Linnaeus, 1767)	Mégère	LC	LC
Nymphalidae	<i>Lasiommata paramagaera</i>	(Hübner, 1824)	Satyre tyrrhénien	LC	LC
Nymphalidae	<i>Lasiommata petropolitana</i>	(Fabricius, 1787)	Gorgone	LC	LC

Papillons de jour de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Nymphalidae	<i>Libythea celtis</i>	(Laicharting, 1782)	Échancré	LC	LC
Nymphalidae	<i>Limenitis camilla</i>	(Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain	LC	LC
Nymphalidae	<i>Limenitis reducta</i>	Staudinger, 1901	Sylvain azuré	LC	LC
Nymphalidae	<i>Maniola jurtina</i>	(Linnaeus, 1758)	Myrtil	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melanargia galathea</i>	(Linnaeus, 1758)	Demi-deuil	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melanargia lachesis</i>	(Hübner, 1790)	Echiquier d'Ibérie	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melanargia occitanica</i>	(Esper, 1793)	Echiquier d'Occitanie	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melanargia russiae</i>	(Esper, 1783)	Echiquier de Russie	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea athalia</i>	(Rottemburg, 1775)	Mélitée du mélampyre	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea cinxia</i>	(Linnaeus, 1758)	Mélitée du plantain	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea deione</i>	(Geyer, 1832)	Mélitée des linaires	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea diamina</i>	(Lang, 1789)	Mélitée noirâtre	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea didyma</i>	(Esper, 1778)	Mélitée orangée	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea parthenoides</i>	Kefersteine, 1851	Mélitée de la lancéole	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea phoebe</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des centaurées	LC	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea varia</i>	Meyer-Dür, 1851	Mélitée de la gentiane	LC	LC
Nymphalidae	<i>Minois dryas</i>	(Scopoli, 1763)	Grand Nègre des bois	LC	LC
Nymphalidae	<i>Nymphalis antiopa</i>	(Linnaeus, 1758)	Morio	LC	LC
Nymphalidae	<i>Nymphalis polychloros</i>	(Linnaeus, 1758)	Grande Tortue	LC	LC
Nymphalidae	<i>Oenis glacialis</i>	(Moll, 1783)	Chamoisé des glaciers	LC	LC
Nymphalidae	<i>Pararge aegeria</i>	(Linnaeus, 1758)	Tircis	LC	LC
Nymphalidae	<i>Polygonia c-album</i>	(Linnaeus, 1758)	Robert-le-Diable	LC	LC
Nymphalidae	<i>Pyronia bathseba</i>	(Fabricius, 1793)	Ocellé rubané	LC	LC
Nymphalidae	<i>Pyronia cecilia</i>	(Vallantin, 1894)	Ocellé de la canche	LC	LC
Nymphalidae	<i>Pyronia tithonus</i>	(Linnaeus, 1771)	Amaryllis	LC	LC
Nymphalidae	<i>Satyrus actaea</i>	(Esper, 1781)	Petite Coronide	LC	LC
Nymphalidae	<i>Satyrus ferula</i>	(Fabricius, 1793)	Grande Coronide	LC	LC
Nymphalidae	<i>Vanessa atalanta</i>	(Linnaeus, 1758)	Vulcain	LC	LC
Nymphalidae	<i>Vanessa cardui</i>	(Linnaeus, 1758)	Belle Dame	LC	LC
Lycaenidae	<i>Plebejides trappi</i>	(Verity, 1927)	Azuré zéphyr	DD	NT
Nymphalidae	<i>Erebia tyndarus</i>	(Esper, 1781)	Moiré cuivré	DD	LC
Nymphalidae	<i>Melitaea telona</i>	Fruhstorfer, 1908	Mélitée égéenne	DD	DD

Liste des espèces présentes en métropole non soumises à l'évaluation

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Lycaenidae	<i>Cacyreus marshalli</i>	Butler, 1898	Argus des pélargoniums	NA ^a	NA
Nymphalidae	<i>Danaus plexippus</i>	(Linnaeus, 1758)	Grand Monarque	NA ^b	NA
Nymphalidae	<i>Nymphalis xanthomelas</i>	(Denis & Schiffermüller, 1775)	Vanesse du saule	NA ^b	LC
Nymphalidae	<i>Vanessa virginiensis</i>	(Drury, 1773)	Vanesse des perlières	NA ^b	NA

(a) Espèce introduite en métropole dans la période récente (après 1500) ; (b) Espèce présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale.

La Liste rouge des espèces menacées en France

Liste des sous-espèces ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Famille	Nom scientifique	Sous-espèce	Auteur	Statut d'endémisme*	Catégorie Liste rouge France
Papilionidae	<i>Papilio alexanor</i>	Ssp. <i>destelensis</i>	Nel & Chauliac, 1983	X	CR
Lycaenidae	<i>Lycaena helle</i>	Ssp. <i>magdalenae</i>	Guérin, 1959	X	CR
Papilionidae	<i>Parnassius apollo</i>	Ssp. <i>lioranus</i>	Fruhstorfer, 1921	X	EN
Papilionidae	<i>Parnassius apollo</i>	Ssp. <i>lozerae</i>	Pagenstecher, 1921	X	EN
Papilionidae	<i>Parnassius mnemosyne</i>	Ssp. <i>cassiensis</i>	Siépi, 1909	X	EN
Papilionidae	<i>Parnassius phoebus</i>	Ssp. <i>gazeli</i>	Praviel, 1936	X	EN
Lycaenidae	<i>Lycaena helle</i>	Ssp. <i>deslandesi</i>	Hemming, 1832		EN
Nymphalidae	<i>Coenonympha gardetta</i>	Ssp. <i>lecerfi</i>	Verity, 1957	X	VU
Nymphalidae	<i>Erebia sudetica</i>	Ssp. <i>liorana</i>	de Lesse, 1947	X	VU
Hesperiidae	<i>Pyrgus alveus</i>	Ssp. <i>accretus</i>	(Verity, 1925)		NT
Pieridae	<i>Colias palaeno</i>	Ssp. <i>europome</i>	(Esper, 1778)		NT
Nymphalidae	<i>Erebia gorge</i>	Ssp. <i>ramondi</i>	Oberthür, 1909		NT
Lycaenidae	<i>Lycaena alciphron</i>	Ssp. <i>alciphron</i>	(Rottemburg, 1775)		NT
Lycaenidae	<i>Polyommatus damon</i>	Ssp. <i>meridioccasus</i>	(Verity, 1951)	X	NT
Lycaenidae	<i>Polyommatus dolus</i>	Ssp. <i>vittatus</i>	(Oberthür, 1892)	X	NT
Hesperiidae	<i>Pyrgus cacaliae</i>	Ssp. <i>pyrenaeus</i>	Picard, 1947		DD
Lycaenidae	<i>Lycaena helle</i>	Ssp. <i>arduinnae</i>	Meyer, 1980		DD
Lycaenidae	<i>Polyommatus coridon</i>	Ssp. <i>nufrellensis</i>	(Schurian, 1977)	X	DD
Lycaenidae	<i>Polyommatus damon</i>	Ssp. <i>clarior</i>	(Verity, 1943)		DD

(*) X : sous-espèce endémique de France métropolitaine.



▪ L'Azur du baguenaudier (*Iolana iolas*), une espèce classée "Quasi menacée" en France métropolitaine
© Alain Epeche

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France) et Jean-Philippe Sibley (directeur du SPN / MNHN)

Mise en œuvre

Yoann Allanic (SPN / MNHN), Christelle Galindo (UICN France), Patrick Haffner (SPN / MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine

Compilation des données et pré-évaluations

Pascal Dupont (Opie)

Comité d'évaluation

Experts : André Chauliac (Opie), Sylvain Delmas (SHHNN), David Demerges (Oreina), Pascal Dupont (Opie), Bernard François (SEF), Gérard Luquet (MNHN), Luc Manil (ALF)

Évaluateurs Liste rouge : Patrick Haffner (MNHN) et Florian Kirchner (UICN France)

Autres contributeurs

Stéphane Bence, Christian Castelain, Jany Charles, Pierre Desriaux, Louis Diringer, Yvan Diringer, Jean-Louis Faure, Alain Hérès, Nicolas Maurel, Xavier Mérit, Daniel Morel, Philippe Mothiron, Michel Savourey, Bruno Serrurier, Jean-Claude Weiss

Réalisation du dossier

Christelle Galindo et Aurore Cavois (UICN France)

Citation des résultats : UICN France, MNHN, Opie & SEF (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique.



▪ Le Damier des knauties (*Euphydryas desfontainii*), espèce "Vulnérable" en France métropolitaine
© David Demerges

La Liste rouge des espèces menacées en France



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics et 40 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plate-forme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 130 spécialistes. L'UICN International a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la double tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions incluent la recherche, la gestion des collections, l'expertise et la diffusion des connaissances.

Le Service du patrimoine naturel du MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'inventaire du patrimoine naturel en France. Pour réaliser cette mission, il développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité. Institution de renommée internationale, le Muséum dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

www.mnhn.fr/spn

Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine réalisé en partenariat avec :



Depuis 1969, l'Opie occupe une place privilégiée au carrefour de l'ensemble des activités entomologiques en France. L'Opie s'attache à développer des supports de diffusion des connaissances, des activités pédagogiques, des formations professionnelles, des inventaires et des études pour une meilleure conservation des insectes et de leurs milieux. Quatre associations régionales, une antenne régionale et de nombreux partenaires contribuent à former un réseau unique en son genre.

www.insectes.org



La Société entomologique de France (SEF) est une association fondée en 1832, réunissant des entomologistes amateurs et professionnels. Elle a pour but de concourir au développement de l'entomologie en suscitant l'étude scientifique des insectes en France et à l'étranger et l'application de cette science à des domaines divers (agriculture, médecine...). Elle contribue à la sauvegarde des biotopes et des espèces menacées et à l'information du public.

www.lasef.org

Avec l'appui de :



Noé Conservation a pour mission la sauvegarde de la biodiversité par des programmes de conservation des espèces et des programmes d'éducation. Depuis 2005, l'association agit pour préserver les papillons communs et menacés en France et pour sensibiliser à la sauvegarde de la nature de proximité, notamment grâce à l'Observatoire des Papillons des Jardins.

www.noeconservation.org